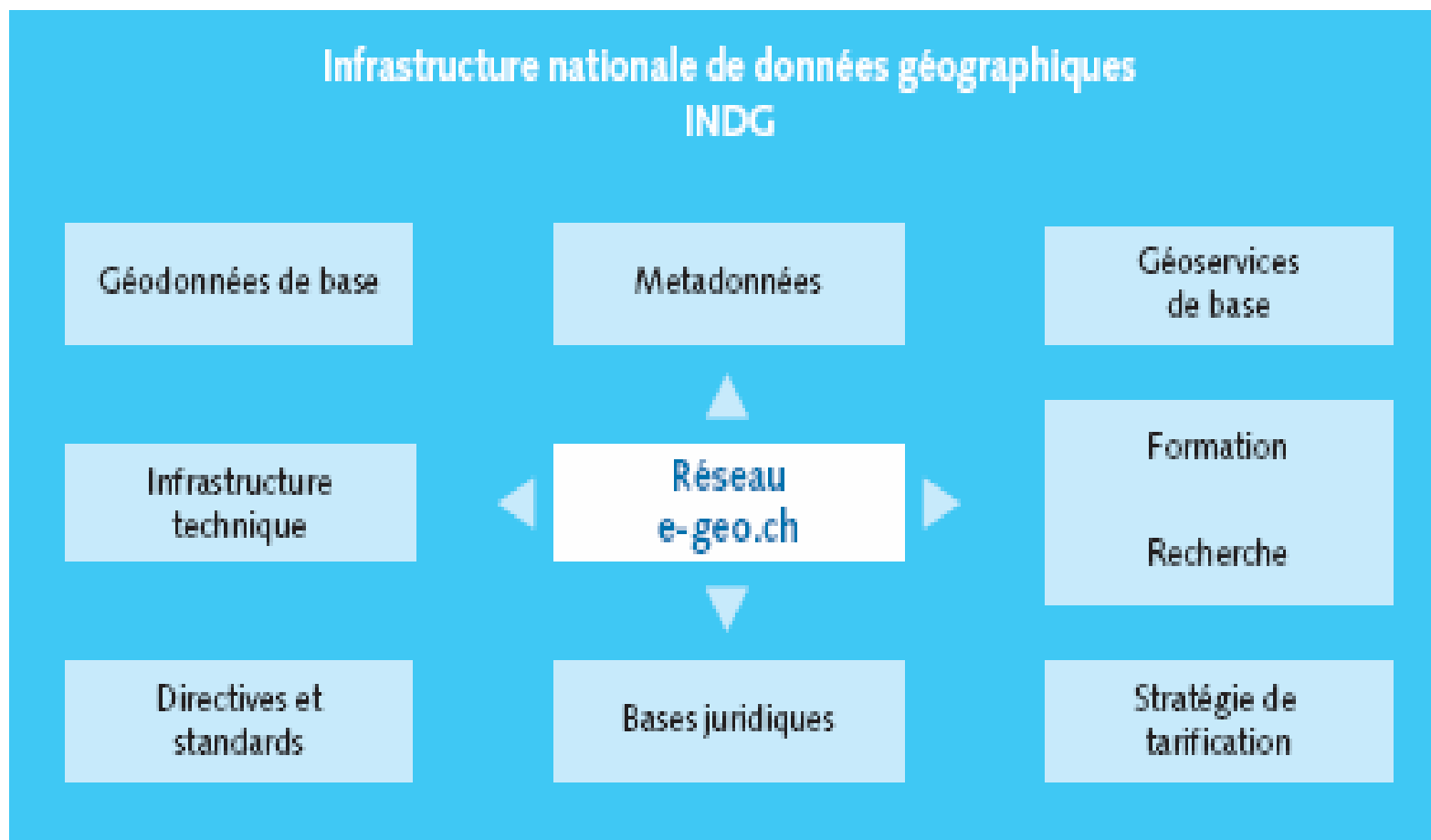

Quelques rappels

- **Le concept de mise en œuvre**
- **Le plan d'action joint à la documentation**
- **Schéma du réseau de contact**

***Le réseau de contact e-geo.ch est
situé au centre de l'INDG.***



Mesures de mise en œuvre retenues dans le concept de mise en oeuvre

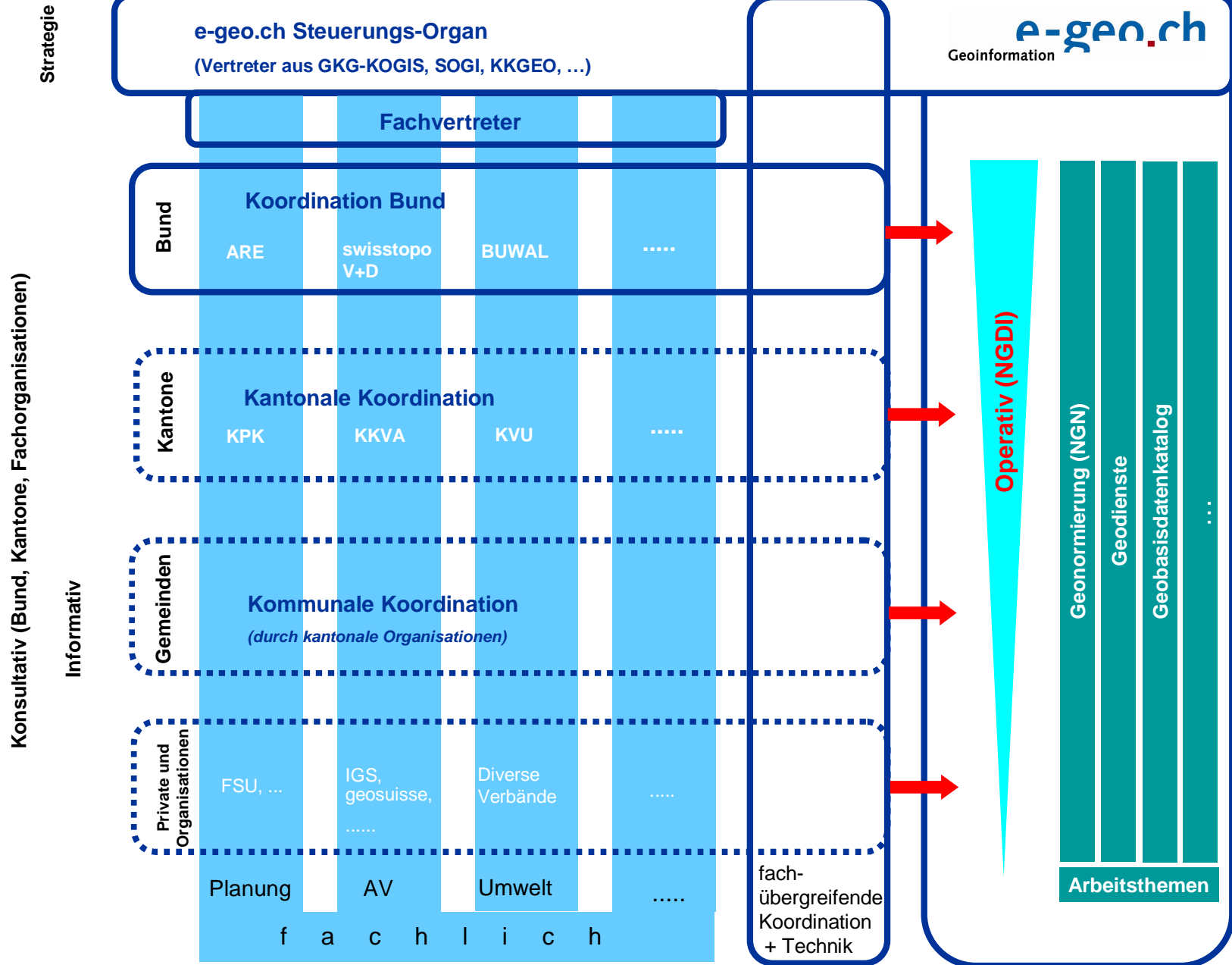
Création d'une organisation de projet e-geo.ch nationale

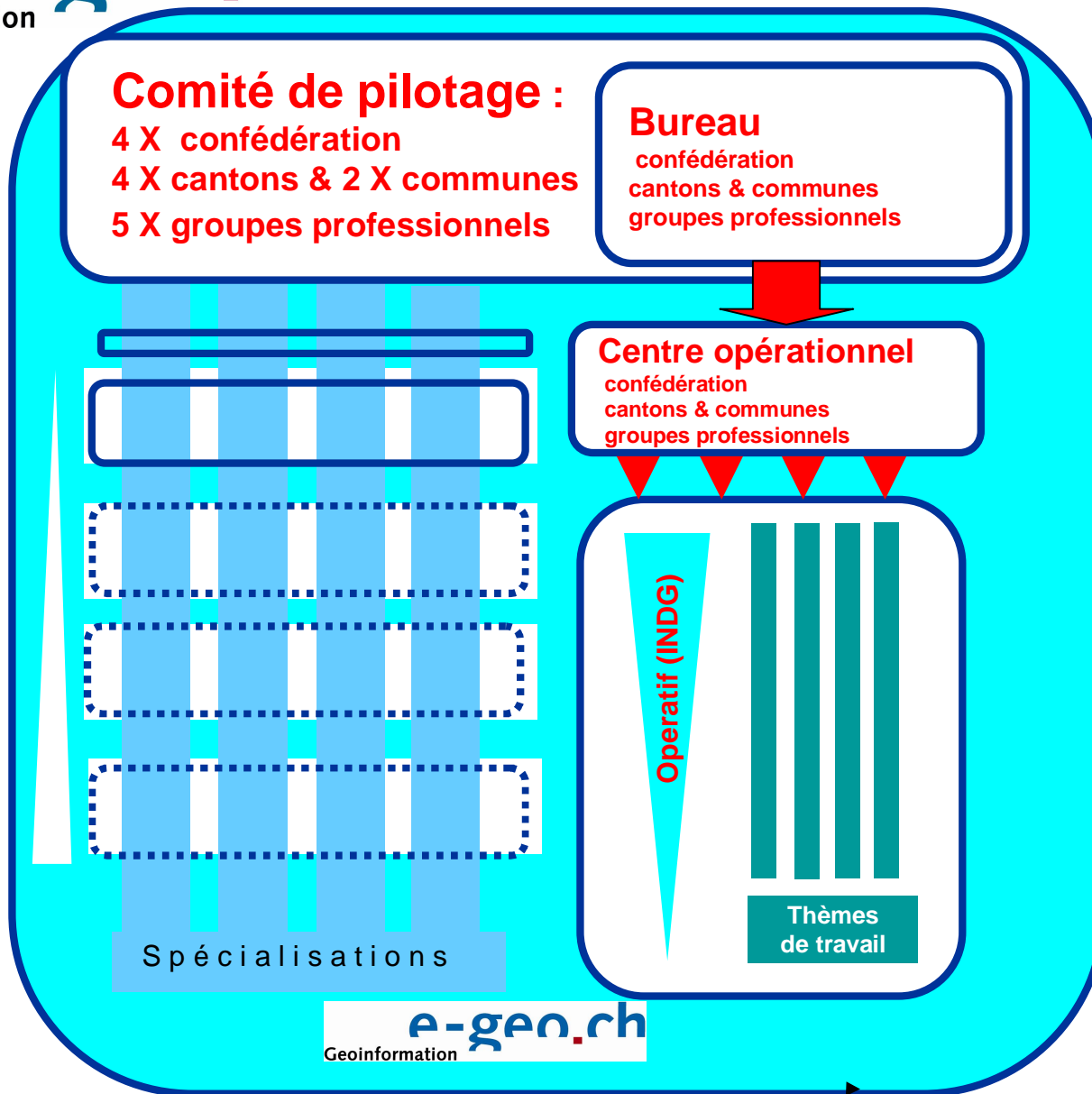
La mise en oeuvre et la promotion du réseau de contact national nécessite la création d'une organisation nationale de coordination et de conduite de projet. Le GCS-COSIG représente les intérêts de la Confédération au sein du réseau et est disposé, si besoin, de prendre en charge la coordination et la conduite de projet au niveau national. Les conditions requises pour une participation à une organisation de projet nationale seront réalisées au sein des offices fédéraux en s'appuyant sur les structures organisationnelles existantes. Les quatre niveaux de partenariat (cantons, communes, économie privée, organisations) devront être représentés au sein de l'organisation nationale en respectant les principes de subsidiarité, efficacité et flexibilité. De nouveaux modèles de partenariat devront être évalués pour l'intégration des organisations et du secteur privé (Private Public Partnership).

Principes retenus dans le concept de mise en oeuvre

- **Coordination pour une meilleure efficience : Les services et les jeux de données sont offerts par les instances responsables des missions pour lesquelles ils sont développés, respectivement saisis. Pour des raisons d'efficience, et pour éviter en particulier le développement de services redondants, on cherchera à coordonner le développement de services, respectivement la saisie de données, d'intérêt commun.**
- **Normalisation pour une meilleure efficacité : Afin de garantir l'efficacité de la mise en réseau des services et des jeux de données, des normes sont établies par les services nationaux responsables (pour le domaine public, il s'agit de l'administration fédérale) pour une intégration optimale des services et des jeux de données, en accord avec les développement internationaux en matière de normes et de standards.**

Kontaktnetz e-geo – 6.7.2004





Quelques remarques au sujet des qualités de cette future organisation

- La représentativité de cette organisation est primordiale, car ce n'est que par la participation active de chacun des niveaux cités qu'elle pourra être opérationnelle. On pense ici non seulement à la confédération et aux cantons et communes, mais aussi à tous les organismes actifs dans ce domaine, tels que par exemple et sans vouloir être exhaustif, les associations professionnelles, les écoles, le domaine de la recherche, les producteurs et les utilisateurs des géodonnées, les constructeurs etc.
- L'organisation doit être de niveau national et en conséquence être reconnue sur l'ensemble de notre territoire.
- Elle doit avoir pour but la coordination dans le domaine de l'information géographique.
- Afin de garantir l'impartialité, l'organisation proposée doit être suffisamment indépendante, tant du côté des firmes commerciales que du côté des administrations.
- La nouvelle organisation doit, selon ce qui est prévu dans le concept de mise en œuvre, s'inscrire dans les structures existantes. Il faudra donc s'abstenir de recréer quelque chose.

Les prochaines étapes

- Les partenaires actuels vont se mettre d'accord sur le nombre de représentants dans chacun des niveaux présentés, soit le comité de pilotage, le bureau et le centre opérationnel. Votre avis à ce sujet nous intéresse et nous souhaiterions en parler dans la discussion qui va suivre.
- Ensuite il s'agira de définir le mode de nomination de ces représentants, car il y a un équilibre à trouver, entre les différentes régions de suisse, les différents corps de métiers, les utilisateurs et les producteurs de géodonnées, les utilisateurs et producteurs de logiciels etc..
- Une fois ce comité de pilotage constitué, il lui appartiendra de définir les grandes lignes de la structure juridique de cette organisation, de définir un budget, de s'assurer de son financement puis de nommer les délégués au bureau et au centre opérationnel.